

ARTS APPLIQUÉS

CINTRAGE DE TUBES DE VERRE

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

Avril 1993

Remerciements

La réalisation du présent document a été rendue possible grâce à de nombreuses collaborations des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration de l'Étude préliminaire en *Cintrage de tubes de verre*.

Équipe de production

Recherche et rédaction

Élina Delprato
Agente de développement pédagogique

Éditique

Suong Le
Agente de secrétariat

Collaboration

France Garon
Michelle Houde
Agentes de développement pédagogique

Supervision

Jean-Pierre Fons
Responsable du secteur
«Arts appliqués»

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1.0 PRÉSENTATION	1
1.1 Origine du projet et problématique	1
1.2 But de l'étude	1
2.0 PORTRAIT DE LA MAIN-D'OEUVRE	3
2.1 Professions considérées	3
2.2 Professions connexes	3
2.3 Besoins qualitatifs	4
2.4 Besoins quantitatifs	5
2.5 Profil de la main-d'oeuvre actuelle	6
2.6 Champs de pratique	6
3.0 PORTRAIT DE LA FORMATION	7
3.1 Programmes offerts actuellement	7
4.0 PROPOSITION D'ORIENTATION DU PROGRAMME	9
4.1 Effectif scolaire	9
4.2 Lieux de formation	9
4.3 Secteur et filière d'appartenance	9
4.4 Lien avec les autres programmes du secteur	10
4.5 Durée proposée	10
4.6 Calendrier de production et d'implantation	10
4.7 Possibilité d'exploitation du matériel existant	10

5.0 EXIGENCES ET IMPACTS	13
5.1 Estimation des coûts d'équipement, d'aménagement et de fonctionnement	13
5.2 Perfectionnement du personnel enseignant	13
5.3 Intérêt et participation des commissions scolaires	13

6.0 RECOMMANDATIONS	15
----------------------------------	-----------

LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES	16
---	-----------

BIBLIOGRAPHIE	19
----------------------------	-----------

ANNEXE 1 : Lettre adressée au Centre d'emploi du Canada

ANNEXE 2 : Aperçu de l'industrie canadienne de la fabrication d'enseignes

ANNEXE 3 : Lettre adressée au Bureau régional du MEQ

ANNEXE 4 : Lettre adressée à la DGFP

Présentation générale

Les études préliminaires ont pour but d'établir la pertinence d'élaborer ou de réviser un programme de formation professionnelle. Elles permettent de définir les besoins de formation, de cerner la clientèle cible et de préciser la situation de travail dont il est question. Elles fournissent également l'occasion de consulter les études déjà réalisées, de répertorier la documentation disponible, d'anticiper les effets de l'implantation du programme et de planifier les productions à venir.

Ces études n'ont pas de statut normatif ou officiel. Elles font le point sur la problématique relative à un programme d'études à un moment donné. Les orientations qu'elles présentent seront précisées au cours des étapes ultérieures du processus d'élaboration de programmes et elles pourront même être revues, en partie ou en totalité. Le schéma ci-dessous permet de situer l'étude préliminaire parmi l'ensemble des productions reliées aux programmes.

Le ministère de l'Éducation diffuse ces études afin d'informer ses partenaires au sujet des travaux d'élaboration de programmes en cours et des échéances prévues pour qu'ils puissent se préparer à leur implantation. Cette initiative vise aussi à faire partager des problématiques et à susciter des réactions qui contribueront à l'émergence de solutions de formation plus adéquates.

Productions reliées au processus d'élaboration de programmes

A- Recherche et planification

- *Orientation pour le développement du secteur*
- *Répertoire des profils de formation professionnelle*
- *Planification quinquennale*
- ***Étude préliminaire***

B- Production de programmes

- *Rapport d'analyse de situation de travail*
- *Précision des orientations et des objets de formation*
- *Programme d'études*

C- Soutien des programmes

- *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*
- *Guide pédagogique*
- *Guide d'évaluation*

1.0 PRÉSENTATION

1.1 Origine du projet et problématique

On dispose de très peu d'études socio-économiques sur les métiers rattachés aux arts appliqués et les données statistiques relatives à l'activité professionnelle dans ce domaine sont rares.

Étant donné qu'il ne s'agit pas d'un secteur économique au sens utilisé normalement dans les classifications, ni d'un secteur technologique où s'exercent diverses fonctions reliées par une même discipline, mais plutôt d'un regroupement assez arbitraire de professions et de programmes de formation, il est très difficile de délimiter ce domaine.

Dans le document produit par la Direction de la formation professionnelle du MEQ¹ et qui porte le titre *Orientation pour le développement du secteur Arts appliqués*, on mentionne certains métiers ayant une relation avec les arts, en définissant leur portée comme suit :

- La conception ou la création de modèles conduisant à leur réalisation technique ou production finale.

Dans la classification des disciplines artisanales², on place dans les familles *Encres et colorants* et *Verre*, respectivement la sérigraphie et le soufflage de verre au néon.

Dans la CCDP³, on retrouve la sérigraphie dans la classe 9519 et le cintrage de tubes de verre dans la classe 8155.

De plus, le projet d'une école sectorielle en arts appliqués nous a poussés à faire l'inventaire des programmes existants (mais non offerts présentement) et à étudier la pertinence de les modifier.

1.2 But de l'étude

Le but premier de la présente étude était de démontrer la pertinence d'élaborer un nouveau programme intitulé *Lettrage et sérigraphie*⁴.

¹ *Orientation pour le développement du secteur Arts appliqués*, Direction générale de la formation professionnelle, ministère de l'Éducation, 1989.

² *Étude de pertinence sur la formation initiale en métiers d'arts*, Direction générale de l'enseignement collégial, Québec, 1989.

³ *Classification canadienne descriptive des professions*, Emploi et Immigration Canada, 1978.

⁴ *Lettrage et sérigraphie*, Direction générale de l'éducation des adultes, 1987.

Étant donné que, sous la rubrique «Illustrateurs» 3314 CCDP et selon le tableau 1.2.A de l'*Orientation pour le développement du secteur Arts appliqués*, parmi les manufacturiers divers se trouvent les «fabricants d'enseignes et étalages», nous avons orienté notre recherche vers ce champ d'action.

Cette recherche nous a permis de déterminer les besoins en main-d'oeuvre dans l'industrie : il s'agit des **sérigraphes et cintriers de tubes de verre**.

On nous a bien expliqué que le métier de *lettreur à la main* est de moins en moins pratiqué à cause de l'introduction des ordinateurs dans les entreprises.

Quant à la sérigraphie, elle est déjà enseignée en formation professionnelle dans le cadre des programmes :

- *Préparation à l'impression, 90 heures*
- *Impression et finition, 195 heures*

Vu ces facteurs, le but de l'étude est de démontrer la pertinence d'élaborer un nouveau programme, intitulé *Cintrage de tubes de verre*. Au Québec, une certaine d'entreprises incorporent la lumière à leurs produits : le néon, les fluorescents, etc. L'âge moyen de la main-d'oeuvre est, à l'heure actuelle, plutôt élevé et le besoin d'une relève se fait sentir très fort, obligeant les employeurs à aller chercher du personnel compétent à l'étranger.

2.0 PORTRAIT DE LA MAIN-D'OEUVRE

2.1 Professions considérées⁵

Sous la rubrique *Façonneurs du verre* dans la CCDP⁶, sont groupés les travailleurs qui soufflent, moulent ou étirent le verre ou les tubes de verre pour façonner des objets d'art, des verres et des tubes de laboratoire, de la verrerie standard, etc.

Les *cintrleurs de tubes de verre* sont regroupés dans la catégorie :

8155-242 CINTREUR DE TUBES DE VERRE ET CONDUCTEUR DE POMPES, ENSEIGNES AU NÉON

La personne doit rassembler et analyser des données pour mettre au point des tubes, en travaillant avec une marge de tolérance minime pour former, plier et raccorder les tubes.

2.2 Professions connexes

- 8155-210 Maître souffleur de verre
- 8155-212 Souffleur de verre pour appareils de laboratoire
- 8155-214 Régleur de machine à souffler le verre
- 8155-218 Souffleur d'ébauches à la canne
- 8155-222 Conducteur-régleur de machine à mouler le verre par centrifugation
- 8155-226 Conducteur de mandrin pour tubes de verre
- 8155-230 Souffleur de verre
- 8155-234 Verrier en menus articles
- 8155-238 Conducteur de machine à mouler le verre
- 8155-246 Ouvrier d'entretien de machine à mouler le verre
- 8155-250 Conducteur d'étireuse de verre
- 8155-254 Contrôleur-mesureur
- 8155-258 Cueilleur
- 8155-262 Ouvrier à la fileuse de verre
- 8155-266 Aide-conducteur de machine à mouler le verre
- 8155-270 Ouvrier souffleur de verre

Ces professions ne sont pas touchées par la présente étude, n'ayant pas un rapport direct avec le métier *cintrage de tubes de verre*.

⁵ Nous conservons telles quelles les appellations d'emploi au masculin utilisées dans la CCDP.

⁶ *Classification canadienne descriptive des professions*, Emploi et Immigration Canada, 1978.

2.3 Besoins qualitatifs

COMPÉTENCES ATTENDUES

Voici, exprimées sous forme de tâches, les principales activités rattachées au domaine du cintrage de tubes de verre :

- lire et exécuter des devis;
- tracer des croquis;
- donner des formes aux tubes de verre en les chauffant;
- installer des tubes de verre à la station de pompage en vue d'en extraire les impuretés et par la suite d'y insérer un gaz rare;
- procéder à l'assemblage de l'enseigne au néon et en vérifier la luminosité;
- entretenir et réparer des enseignes au néon.

APTITUDES ET EXIGENCES PARTICULIÈRES

Cette liste a été dressée en utilisant comme source la CCDP⁷ :

- avoir un bon sens spatial pour pouvoir façonner le verre ou raccorder les tubes de verre conformément aux spécifications;
- avoir une bonne perception des formes pour pouvoir déceler les défauts du verre;
- avoir une bonne acuité visuelle à courte distance pour pouvoir façonner des objets de la forme et de la dimension voulues;
- avoir une bonne coordination visuelle-manuelle, une dextérité manuelle et digitale;
- être capable de distinguer les couleurs pour évaluer la chaleur de la flamme d'un gaz;
- être capable de s'adapter à un milieu de travail où les risques de brûlures et de coupures sont élevés.

POLYVALENCE

Selon les attentes exprimées par l'industrie, il serait très souhaitable que la personne soit polyvalente :

- être capable de produire des enseignes en tube de verre au néon à partir de patrons puis de les installer;
- être capable de faire fonctionner une station de pompage dans diverses conditions;
- être capable de s'adapter aux divers modes de production des différentes entreprises;

⁷ *Classification canadienne descriptive des professions*, Emploi et Immigration Canada, 1978.

- être capable de s'intégrer à une structure industrielle ou de devenir travailleur ou travailleuse autonome;
- être capable de créer des maquettes ou schémas d'enseignes;
- être capable de dessiner des patrons.

ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

Durabilité, efficacité, faible coût d'utilisation du tube de verre sont autant d'atouts auxquels s'ajoutent les nouvelles technologies de fabrication et les perspectives d'une évolution du marché reliée au libre-échange. Les enseignes au néon étant très populaires aux États-Unis actuellement, on peut envisager une pénétration du marché américain ; à cet effet, on devrait assurer une formation solide aux jeunes attirés par ce domaine.

2.4 Besoins quantitatifs

Nous ne possédons pas beaucoup de données quantitatives à propos du métier *cintrage de tubes de verre*.

Une étude préliminaire réalisée par le Centre de céramique Bonsecours en 1991, dans laquelle on indique que ce secteur est étroitement lié à l'industrie de la fabrication d'enseignes, signale une importante pénurie de main-d'oeuvre au Québec dans ce domaine.

Il existe au Québec environ 300 entreprises spécialisées dans la fabrication d'enseignes, et plus de 25 % d'entre elles seraient désireuses de se doter d'un atelier de cintrage si la main-d'oeuvre était disponible.

Dans les *Perspectives professionnelles au Québec* pour la période 1992-1994⁸, sous la rubrique «Pénuries prévues pour 1992», on donne l'information suivante :

⁸ *Perspectives professionnelles*, Direction de la recherche, ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, décembre 1991.

CCDP	Profession (spécialité)	Régions	Causes
8155-242	Cintreur de tubes de verre et conducteur de pompes, enseignes au néon Enseignes et étalages publicitaires	Québec et Chaudière-Appalaches Montréal et Laval	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture d'entreprises - Formation inadéquate - Nombre insuffisant de personnes formées - Expansion des affaires

Sur le plan géographique, on décèle un besoin dans la région du Saguenay--Lac-St-Jean, manifesté par des entreprises désireuses d'envoyer leurs personnel perfectionner (annexe 1). Présentement, Emploi et Immigration Canada réalise une étude des ressources humaines dans l'industrie canadienne de la fabrication d'enseignes, dont il nous a soumis une première ébauche (annexe 2); à la page 8, on signale l'inquiétude face à une possible pénurie de cintreurs de tubes de verre, inquiétude alimentée par le fait que cette compétence est stratégique et essentielle.

2.5 Profil de la main-d'oeuvre actuelle

Le *cintrage de tubes de verre* étant une discipline artisanale, il est présentement exercé par des personnes qui ont acquis leurs compétences en milieu de travail. La plupart de ces personnes ont atteint un âge assez avancé et les employeurs sont souvent obligés d'aller chercher des étrangers pour combler le besoin de main-d'oeuvre spécialisée.

2.6 Champs de pratique

La profession *cintrage de tubes de verre* n'est régie par aucun syndicat. Soulignons ici que plusieurs personnes travaillent pour des compagnies de fabrication d'enseignes, lesquelles peuvent être membres de l'*Association professionnelle des fabricants d'enseignes du Québec*. Les travailleurs autonomes peuvent également devenir membres de la *Corporation des métiers d'art du Québec* et de l'*Association des verriers canadiens - section Québec*.

Les critères d'embauche sont strictement établis en fonction des exigences des entreprises, de la qualification et des compétences des personnes. Les salaires varient généralement de 15,00 \$ à 18,00 \$ l'heure, pour une personne expérimentée.

Il faut aussi noter que plusieurs personnes pratiquant le cintrage possèdent leur propre atelier; les compagnies d'enseignes font appel à elles dans le cadre de la sous-traitance.

Le néon est de plus en plus populaire pour la signalisation des boutiques, restaurants, bars, etc., tant à l'intérieur des centres commerciaux que sur les grandes artères commerciales. Il est également utilisé en décoration intérieure et en composition d'étalages.

3.0 PORTRAIT DE LA FORMATION

3.1 Programmes offerts actuellement

A. AU SECONDAIRE

Aucun programme en *Cintrage de tubes de verre* n'est actuellement offert au secondaire au Québec. Cependant, un programme a déjà été offert par la commission scolaire De La Jonquière; lors de la dernière année d'enseignement, soit 1990-1991, 8 diplômés ont intégré le marché du travail. Ce programme avait été élaboré par le Service de l'éducation des adultes. Il n'est pas rédigé selon le curriculum officiel et n'est pas accompagné des guides correspondants.

On peut citer deux programmes dans la grande famille du verre en formation professionnelle : *Mécanique et montage de vitre, 690 heures, CEP, commission scolaire Beauport*. Et, présentement en rédaction : *Découpage et transformation du verre, 975 heures, DEP*.

B. AU COLLÉGIAL

Le Cégep du Vieux-Montréal offre un programme en techniques des métiers d'art, option Verre, d'une durée de 3 ans, qui touche tous les métiers du verre et à l'intérieur duquel on trouve un volet sur le cintrage de tubes de verre. Ce même cégep offre l'option d'un cours à temps partiel de 15 semaines, à raison de 3 heures par semaine, sur le verre au néon.

C. À L'UNIVERSITÉ

L'Université du Québec à Trois-Rivières offre un baccalauréat en arts, option Verre.

D. À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

En Ontario, il existe deux centres de formation dans les techniques de verre au collégial depuis 15 ans.

Aux États-Unis, on trouve une vingtaine de centres d'enseignement en activité depuis 30 ans (option universitaire ou collégiale) en plus d'une centaine d'instituts privés. On peut mentionner aussi que la plupart des centres qui enseignent le cintrage de tubes de verre se trouvent dans la région de New York et d'Orlando en Floride.

En Europe, les meilleures écoles de soufflage de verre sont situées en ex-Tchécoslovaquie, en Scandinavie, en Italie et en France, sans oublier les écoles de néon d'Angleterre, dont la réputation n'est plus à faire.

4.0 PROPOSITION D'ORIENTATION DU PROGRAMME

4.1 Effectif scolaire

À la suite de la réforme en formation professionnelle officialisée en 1986, les exigences à l'admission sont que toute personne qui veut s'y inscrire soit détentrice d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou possède les équivalences d'études reconnues.

Les personnes âgées de 16 ans et plus doivent posséder les unités correspondant à la 4e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématiques.

Présentement, certains organismes voués à la formation ou au recyclage des adultes considèrent ces exigences très limitatives. Le T.R.E.A.Q.⁹ et le M.M.S.R.F.P.¹⁰ soutiennent qu'il y a lieu de reconnaître chez les adultes une certaine formation de base acquise au fil des cheminements de vie personnelle, professionnelle ou sociale. À cet effet, on exige des préalables fonctionnels ainsi que particuliers au programme, qui seront déterminés au cours de la rédaction de celui-ci.

4.2 Lieux de formation

Selon les *Perspectives professionnelles au Québec*¹¹, la région métropolitaine aurait besoin d'un centre de formation et nous sommes enclins à penser qu'il serait judicieux d'offrir le programme dans la future école sectorielle d'arts appliqués. *à la C.S. Chomedey de Laval*
ref: Christine Gauthier

Il y aurait lieu de s'interroger sur la pertinence qu'un point de service offre de la formation dans la région de Québec ou une autre, en rapport avec les données contenues dans les *Perspectives professionnelles au Québec*, et citées à la page 6.

Il faut relever le fait que la région de Jonquière possède déjà de l'équipement dans ce domaine.

4.3 Secteur et filière d'appartenance

Le programme *Cintrage de tubes de verre* se situe dans le secteur *Arts appliqués*, parmi les disciplines de production artisanale, étant donné le sens de l'esthétique qu'il requiert et la production unitaire qu'il suppose.

⁹ Table des responsables de l'éducation des adultes au Québec.

¹⁰ Ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle.

¹¹ *Perspectives professionnelles*, Direction de la recherche, ministère de la Main-d'oeuvre, de la sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, décembre 1991.

Depuis des siècles, le verre fait partie des différentes cultures. On sait que son origine remonte à environ quatre ou cinq mille ans avant Jésus-Christ. Même à l'aube des voyages interplanétaires, il continue de faire partie intégrante de notre vie de tous les jours, devenant de plus en plus adapté à nos besoins et se convertissant, après la découverte du gaz néon en 1898, à l'avant-gardisme du XX^e siècle.

4.4 Lien avec les autres programmes du secteur

Tel que mentionné auparavant, les tubes de verre au néon sont très utilisés par les décorateurs et étalagistes.

Le programme *Décoration intérieure et étalage* est enseigné présentement dans sept centres à travers la province.

4.5 Durée proposée

Le programme pourrait osciller entre 1200 et 1350 heures de formation. Les personnes consultées sont d'avis que, considérant la quantité de matière à couvrir ainsi que le temps nécessaire à maîtriser la pratique, et selon l'expérience du programme offert à Jonquière, il serait préférable d'envisager une durée de formation de 1350 heures.

4.6 Calendrier de production et d'implantation

À la suite de l'acceptation de ce rapport, le calendrier suivant serait proposé :

- | | |
|--|---------------|
| - Analyse de situation de travail | Janvier 1993 |
| - Conception et validation de la matrice | Février 1993 |
| - Rédaction du programme d'études | Juin 1993 |
| - Rédaction du guide d'organisation | Juin 1993 |
| - Rédaction du guide pédagogique | Novembre 1993 |
| - Tableaux de spécifications | Décembre 1993 |
| - Implantation du programme | Janvier 1994 |

4.7 Possibilité d'exploitation du matériel existant

- *Cintreur de tubes de verre*, formation sur mesure, (programme offert à Jonquière), 1990-1991.
- LABELLE, Ronald. *Le travail du verre néon*, 1989 (programme de formation).
- MILLER, Samuel C. *Handbook of Neon Sign and Cold Cathode Lighting*, Cincinnati, Ohio, ST Publications, 1984, 316 p.

- AMAL, Paul. *Chemistry of Glasses*, Londres, Chapman and Hall, 1982, 293 p.
- FRANDERLIK, Yvan. *Optical Properties of Glass*, Amsterdam, Elsevier, 1983, 320 p.
- ALBERS, Joseph. *L'interaction des couleurs*, Paris, Hachette, 1974, 121 p.
- BIRREN, Faber. *Light, Color and Environment*, New York, Van Nostrand Reinhold, 1969, 112 p.
- EDWARDS, Betty. *Drawing with the Right Side of the Brain*, Los Angeles, J.P. Tarcher, 1979, 207 p.
- SAUSMAREZ, Maurice de. *Design, la dynamique des formes*, Paris, Dessain et Tolra, 1973, 95 p.

5.0 EXIGENCES ET IMPACTS

5.1 Estimation des coûts d'équipement, d'aménagement et de fonctionnement

Les coûts d'équipement et d'installation estimés dans une étude réalisée par le Centre de céramique Bonsecours en 1991 s'élèvent à 25 000,00 \$ par centre de formation. À ce coût, il faut ajouter un budget annuel pour l'approvisionnement en matériel.

5.2 Perfectionnement du personnel enseignant

Les besoins de formation du personnel enseignant dans le domaine sont difficiles à établir à ce stade-ci étant donné qu'il sera recruté dans l'industrie. Il semble que le perfectionnement doive être accentué sur le plan de l'approche pédagogique.

5.3 Intérêt et participation des commissions scolaires

- La CECM¹² a manifesté son intérêt à l'endroit du programme *Cintrage de tubes de verre* et souhaiterait qu'il soit offert à l'école sectorielle des arts appliqués.
- La commission scolaire De La Jonquière est très intéressée à offrir encore le programme (annexes 3 et 4); cela nous a été confirmé dernièrement par les responsables.
- La commission scolaire de St-Hyacinthe--Val-Monts nous a fait part d'un projet de centre de formation professionnelle qui ouvrirait ses portes en septembre 1994, lequel regrouperait les techniques des arts appliqués. Elle a manifesté de l'intérêt pour ce futur programme.

¹² Commission des écoles catholiques de Montréal

6.0 RECOMMANDATIONS

Compte tenu que :

- ▶ les entreprises de fabrication d'enseignes recherchent du personnel ayant une solide formation de base, inexistante à l'heure actuelle;
- ▶ l'âge des employés actuels est assez élevé et ceux-ci sont généralement réticents à transmettre leur savoir pour préparer une relève;
- ▶ les entrepreneurs sont obligés d'aller recruter la main-d'oeuvre qualifiée à l'étranger;
- ▶ les coûts liés à l'implantation d'un nouveau programme sont minimales;
- ▶ ce créneau d'importance est mal exploité au Québec;
- ▶ l'on sent de plus en plus qu'une certaine clientèle est désireuse de se diriger vers ce secteur de création;
- ▶ les entreprises sont de moins en moins d'accord pour investir dans la formation en milieu de travail, particulièrement dans le contexte économique actuel;
- ▶ le verre au néon, qui a connu ses heures de gloire pendant les années 50, est de plus en plus utilisé en architecture et en design;
- ▶ le ministère de l'Éducation favorise l'émergence d'un centre spécialisé dans l'enseignement des arts appliqués.

Il est recommandé d'(de) :

- élaborer un nouveau programme conduisant à un DEP en *Cintrage de tubes de verre* d'une durée approximative de 1350 heures, alliant une démarche technique et artistique à des apprentissages bien définis du métier afin de favoriser chez l'élève une synthèse des connaissances;
- adapter la formation aux réalités présentes et futures du monde du travail. Le verre est une discipline en pleine évolution;
- développer chez l'élève des habiletés et des techniques favorisant l'expression de la créativité et de l'originalité;
- intégrer cette formation à l'école sectorielle en arts appliqués et procéder à des analyses de besoins plus poussées afin de déterminer la pertinence d'un deuxième centre de formation;
- implanter le programme seulement après que tout le matériel didactique et technique aura été rédigé et que les personnel enseignant aura reçu une formation pertinente;
- favoriser le temps consacré à l'apprentissage pratique, qui devra être directement lié à l'apprentissage théorique.

Liste des personnes consultées

Du monde de l'éducation

Luc Nadon

Analyste principal
Direction des études sectorielles
Perspectives du marché du travail
et analyse sectorielle
Emploi et Immigration Canada
140, Promenade du Portage
Phase IV, 8^e étage
Hull (Québec) K1A 0J9
(819) 994-4162

Anne Lemay

Directrice
Espace Verre
Centre des métiers du verre du Québec
1200, rue Mill
Montréal (Québec)
(514) 933-6849

Monique Giard

Directrice
Centre de céramique Bonsecours
444, rue Saint-Gabriel
Vieux-Montréal (Québec) H2Y 2Z9
(514) 866-6581

Yvon Gagnon

Conseiller pédagogique en formation
sur mesure
Service de l'éducation des adultes
Commission scolaire De La Jonquière
3840, boul. Harvey
C.P. 1600
Jonquière (Québec) G7X 7X4
(418) 547-2111

Guy Vachon

Conseiller pédagogique
Centre de formation professionnelle Arvida
2215, boul. Mellon
Jonquière (Québec) G7S 3G4
(418) 548-4689

Sylvie Dolre

Service du développement des programmes
Direction générale de l'enseignement collégial
Ministère de l'Enseignement supérieur et de
la Science du Québec
1033, rue De La Chevrotière, 18^e étage
Québec (Québec) G1R 5K9
(418) 646-4047

Gilles Lussier

Coordonnateur général
Commission scolaire St-Hyacinthe--Val-Monts
2275, rue Ste-Anne
St-Hyacinthe (Québec)
(514) 733-8401, poste 352

Ronald Labelle

Responsable
Département des arts - Option Verre
Université du Québec
Trois-Rivières (Québec)
(819) 376-5136

France Bergeron

Marie-Lyse Dubois
Harold Ouellet
Agents de développement pédagogique
Direction générale de la formation
professionnelle
Ministère de l'Éducation
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1

Du monde de l'industrie

Daniel Pichette

Rédacteur en chef
Association professionnelle des
fabricants d'enseignes du Québec
102, rue Lise, R.R. 1
Drummondville (Québec) J2B 6V2
(819) 395-2956

Laura Kaufman-Welsbord

Artiste-verrier
4327, rue Coolbrook
Montréal (Québec) H4A 3G1
(514) 488-3225

Claude April

Directeur général
Les Enseignes April inc.
2392, rue Cantin
C.P. 51
Jonquière (Québec) G7X 7V8
(418) 542-8164

Pierre Ste-Marie

Cintreur de tubes de verre
2357, avenue du Pont-Sud
Alma (Québec) G8B 5V2
(418) 662-5247

Rosalre Belland

Cintreur de tubes de verre
11, rue Beloeil
Granby (Québec) J2G 9H8
(514) 378-3518

Ivon Carreau

Fabricant de tubes de verre au néon
Via Néon
3917, boul. Leman
St-Vincent-de-Paul
Laval (Québec) H7E 4V7
(514) 664-4766

Branislav Kovacevick

Directeur du développement
Enseignes Trans-Canada Signs inc.
9310, rue Parkway
Anjou (Québec)
(514) 352-8030

Ralph Eïd

Directeur général
Enseignes Média Modul
66 A, route 133 N
Saint-Mathias (Québec) J0L 2G0
(514) 447-0156

Michel Bergeron

Enseignes Claude Néon Itée
1855, boul. Hymus
Dorval (Québec) H9P 1J8
(514) 856-7756

Richard Chrlquy

Président
Déco-Signalisation inc.
11400, 4^e Avenue
Rivière-des-Prairies (Québec)
(514) 494-1004

David Stanway

Publicité Industriel-Stan Ad
Enseigne Stanway
1350, rue Barré
Montréal (Québec)
(514) 933-8822

Michel Galand

Enseignes Mivicom inc.
4127, boul. Métropolitain Est
Montréal (Québec)
(514) 327-1682

Bertrand Désautels
Directeur
Dominion Néon
8820, Place Ray Lawson
Montréal (Québec)
(514) 354-6366

M. Duguay
Directeur
Enseignes Impérial Signs Itée
Edmunston (Nouveau-Brunswick)
(800) 561-9798

Roger Perron
Bo Lettrage
8606, rue Lafrenai
St-Léonard (Québec)
(514) 323-6767

Robert Rousseau
Directeur de production
Enseignes Barbo inc.
301, boul. Industriel
St-Eustache (Québec)
(514) 473-0783

M. Burque
Delac Decalcomania
4430, rue Papineau
Montréal (Québec)
(514) 521-6968

Maurice Corbell
Auvents Créations J.L.
10743, rue Racette
Montréal (Québec)
(514) 323-7410

Tony Gemma
Auvents et abris T.A.G. Itée
2918, rue Dagenais Ouest
Fabreville (Québec)
(514) 963-1327

Carole Bellon
Les Industries Bellon inc.
2350, rue Florian
Montréal (Québec)
(514) 526-0894

Robert Girard
Directeur général
Auvents et tentes National
268, rue Mozart
Montréal (Québec)
(514) 277-4158

Pierre Rousseau
Decalcomanie Artistique Itée
9280, rue Charles de la Tour
Montréal (Québec)
(514) 382-0351

Michel Garand
Gravure M.G. Enr.
6606, 24e Avenue, app. 1
Montréal (Québec)
H1T 3M7
(514) 722-3677

Bibliographie

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Direction générale de la formation professionnelle. *Orientation pour le développement du secteur Arts appliqués*, 1989.

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *Classification canadienne descriptive des professions*, 1978.

MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE, DE LA SÉCURITÉ DU REVENU ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Perspectives professionnelles*, décembre 1991.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Détermination des préalables spécifiques aux programmes de formation professionnelle*, document de travail, 1992.

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *Aperçu de l'industrie canadienne de la fabrication d'enseignes*, 1992.

Étude préliminaire en verrerie. Centre de céramique Bonsecours, avril 1991.

Les tendances professionnelles au Québec (1985-1993). Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, Direction des services économiques, Québec.

Perspectives professionnelles au Québec (1985-1993), modèle québécois de prévision par profession. M.M.S.R.

ANNEXE 1

**Lettre adressée au
Centre d'emploi du Canada**



150 Ave. Du Manoir, Ville de Léry, Qué. J6N 3N7

Téléphone: (514) 699-2000

Message: (514) 699-1000

Fax: (514) 699-0505

Le 21 mai 1991

CENTRE EMPLOI CANADA

.....
.....
.....

Att: Au responsable de pénurie d'employés
(consultant en formation)

Monsieur ou Madame,

La présente est pour remercier le Ministère de l'emploi et immigration pour l'ouverture et la mise en marche de l'école et des cours en soufflage de verre à la Commission Scolaire de la Jonquière.

Nous, Argon Néon, oeuvrons dans ce domaine en tant que distributeur et fabricant de tubes néon et nous constatons que ce secteur est très mal desservi. Ce marché n'offre pratiquement aucun technicien bien formé et avec expérience. Ceux présentement disponibles ont dû faire leurs courtes études dans une école américaine et sont revenus avec très peu de connaissances.

Vous avez maintenant à votre disposition ce cours d'une durée de 1,200 heures et dans une ville facilement accessible.

Le gouvernement a investi beaucoup d'argent dans ce projet de cours de souffleur de verre à Jonquière, et les résultats obtenus sont très satisfaisants. Sur dix élèves, quatre de ces élèves sont sortis de cette école cette année étant considérés comme "souffleur de verre professionnel avancé", trois autres sont sortis comme "souffleur de verre de bon à très bon", et trois autres comme bon. Donc, cette école offre des résultats considérablement exceptionnels à comparaison avec les américains. Notre demande est donc de faire promotion auprès de vos gens afin de faire de cette nouvelle ouverture une réussite. Le taux horaire des souffleurs de verre se situe actuellement entre \$12 et \$16 l'heure, ce qui est considérable sur le marché actuel.


Nous avons appris avec regret que l'école devait fermer parce qu'elle n'est plus supportée par le gouvernement. Nous demandons fortement d'avoir au minimum trente (30) autres souffleurs de verre sur le marché du travail d'ici les prochains dix-huit mois.

Cette nouvelle fera, nous en sommes certains, un grand plaisir à plusieurs fabricants d'enseignes et de néons qui n'auront plus à utiliser un marché extérieur à cause d'un manque de main d'oeuvre au Québec.

Le Québec possède un minimum de trois cents fabricants d'enseignes, et l'Ontario environ cinq cents; et actuellement, nous n'avons pas plus d'une quarantaine de souffleurs de verre pour desservir tout ce marché là. Donc, les fabricants d'enseignes sont obligés d'envoyer par transport leurs demandes à l'extérieur de leur ville pour faire faire leurs tubes néon; ce qui est totalement illogique.

Tout pour vous dire que le Québec est en grand manque de ces techniciens du néon pour un marché fort grandissant. Nous aurions besoin de dix nouveaux souffleurs de verre par six mois pour satisfaire les besoins actuels, pour au moins deux ans, et si le marché prend de l'expansion dans de nouveaux secteurs, tel que décoration intérieure, numéros de porte en néon... nous aurons besoin de plus de monde encore.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration dans ce dossier où votre appui est indispensable dans un domaine innovateur pour l'avancement du Québec.



Paul Sicotte
ARGON NEON INC.

21 mai 1991

CENTRE EMPLOI CANADA

page 3

Voici une liste des gens qui ont besoin de techniciens spécialisé souffleur de verre:

SERVICE DE PHOTO PRESTO 644, St-Joseph Est Québec (QU) G1K 3B9	M. Aurore Tremblay (418) 522-1221
1 technicien	
FLASH NEON 312C, Hamilton Hawkesbury (Ont) K6A 1Y9	M. Robert Fortin (514) 625-7466
2 techniciens	
NEON ART DAVINCI 5321, Montée St-Hubert St-Hubert (QU) J3Y 1V8	M. R. Charest (514) 462-9811
1 technicien	
SELECT NEON 2011, Papineau Montréal (QU) H2K 4J5	M. Philippe Garneau (514) 522-7144
1 technicien	
GERO NEON 4146, rue Majeau Montréal (QU) H1H 2V4	M. Alain Faille (514) 327-7688
2 techniciens	
VIA NEON 3917, boul. Leman Laval (QU) H7E 4V7	M. Yvon Carreau (514) 664-4766
1 technicien	
LA CENTRALE DU NEON 7422, de la Roche Montréal (QU) H2R 2T5	M. Rhéal Seguin (514) 273-2740
1 technicien	
ARGON NEON INC 150, avenue du Manoir Ville de Léry (Qu) J6N 3N7	M. Paul Sicotte (514) 699-2000
1 technicien	

ANNEXE 2

**Aperçu de l'industrie canadienne
de la fabrication d'enseignes**



Emploi et
Immigration Canada

Employment and
Immigration Canada

EBAUCHE
DRAFT

APERÇU DE
L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA FABRICATION D'ENSEIGNES

TABLE DES MATIÈRES

1)	INTRODUCTION	3
2)	PROFIL DE L'INDUSTRIE	3
	• Structure	4
	• Rendement	6
	• Perspectives économiques	6
3)	PRÉOCCUPATIONS ET DÉFIS	7
	• Technologie	7
	• Compétences	8
	• Formation	8
	• Généralités	9

1) INTRODUCTION

Le présent document contient un aperçu de l'industrie canadienne de la fabrication d'enseignes. Il représente la première étape d'une étude des préoccupations et des défis de l'industrie en matière de ressources humaines. L'aperçu est fondé sur des entrevues préliminaires avec divers intervenants de l'industrie, dont la majorité des membres du comité directeur qui dirigera la réalisation de l'étude. Un certain nombre de publications et de statistiques ont également été consultées.

Le profil de l'industrie décrit brièvement sa structure, son rendement et ses perspectives économiques.

La section qui traite des préoccupations et des défis en matière de ressources humaines résume certaines perceptions et préoccupations des représentants de l'industrie à ce sujet.

Ce document ne donne qu'un aperçu très préliminaire de l'industrie et trace les grandes lignes d'un cadre de recherche.

2) PROFIL DE L'INDUSTRIE¹

De nombreux intervenants de l'industrie canadienne de la fabrication d'enseignes croient qu'en raison d'une évolution technologique très rapide, l'industrie s'éloigne des activités à forte densité de main-d'œuvre, axées sur les métiers traditionnels, à la faveur d'activités à forte intensité de capital, axées sur les nouvelles technologies. On se préoccupe du fait que certaines entreprises devront fermer leurs portes et que d'autres seront reprises par des concurrents plus vigoureux. Les entreprises devront se spécialiser et sabrer dans leurs dépenses pour assurer leur survie.

Pour l'industrie de la fabrication d'enseignes, les années 80 ont été caractérisées par des changements technologiques et économiques importants. Ce n'était là qu'un avant-goût des changements à venir. Tous les secteurs devront s'ajuster au rythme rapide des changements en ce qui concerne les équipements, les procédés de fabrication et la concurrence.

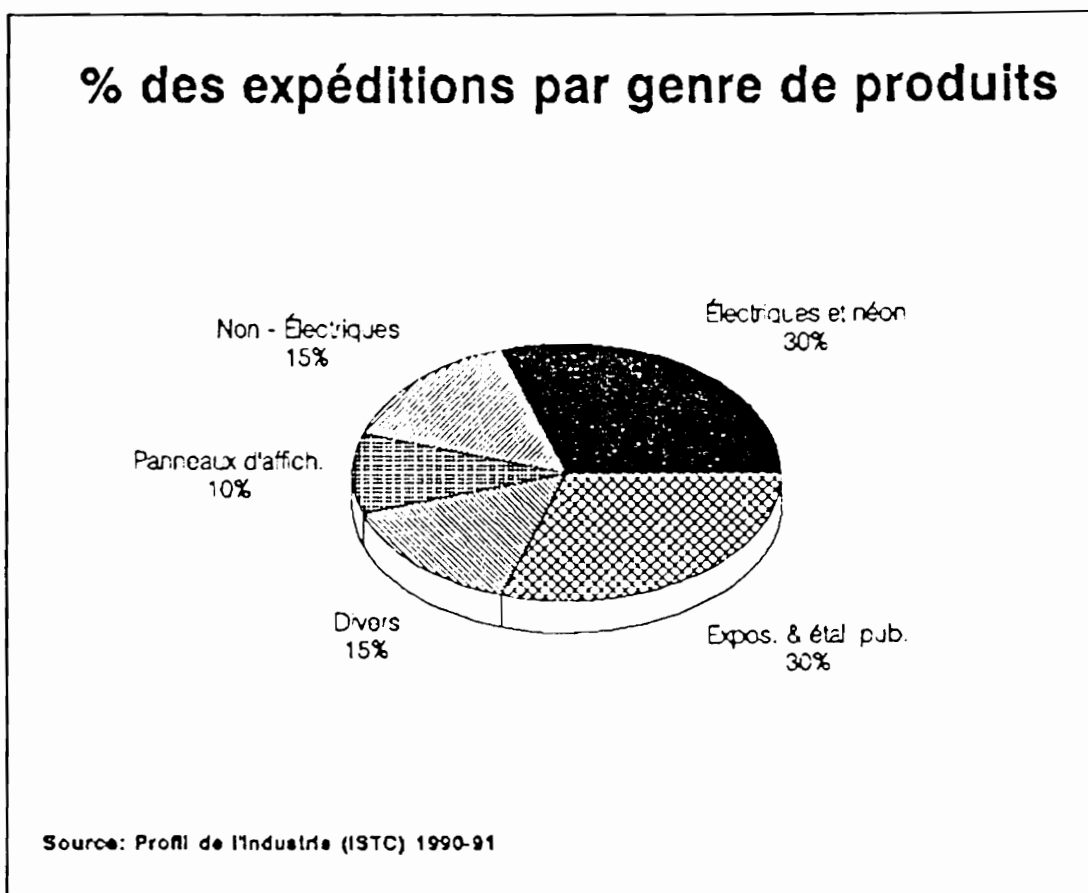
¹ La plupart des données utilisées dans cette section ont été tirées de l'enquête annuelle réalisée par Statistique Canada auprès des manufacturiers canadiens. Étant donné les concepts et les définitions utilisés dans le cadre de cette enquête, il est probable que les données ne reflètent pas avec précision la situation de l'industrie canadienne de la fabrication d'enseignes.

Structure

L'industrie des enseignes produit une vaste gamme d'enseignes et de produits d'étalage, notamment des enseignes électriques et au néon, des enseignes gaufrées, peintes ou estampées; des tableaux d'affichage électroniques; des étalages de publicité, ainsi que des étalages de points de vente.

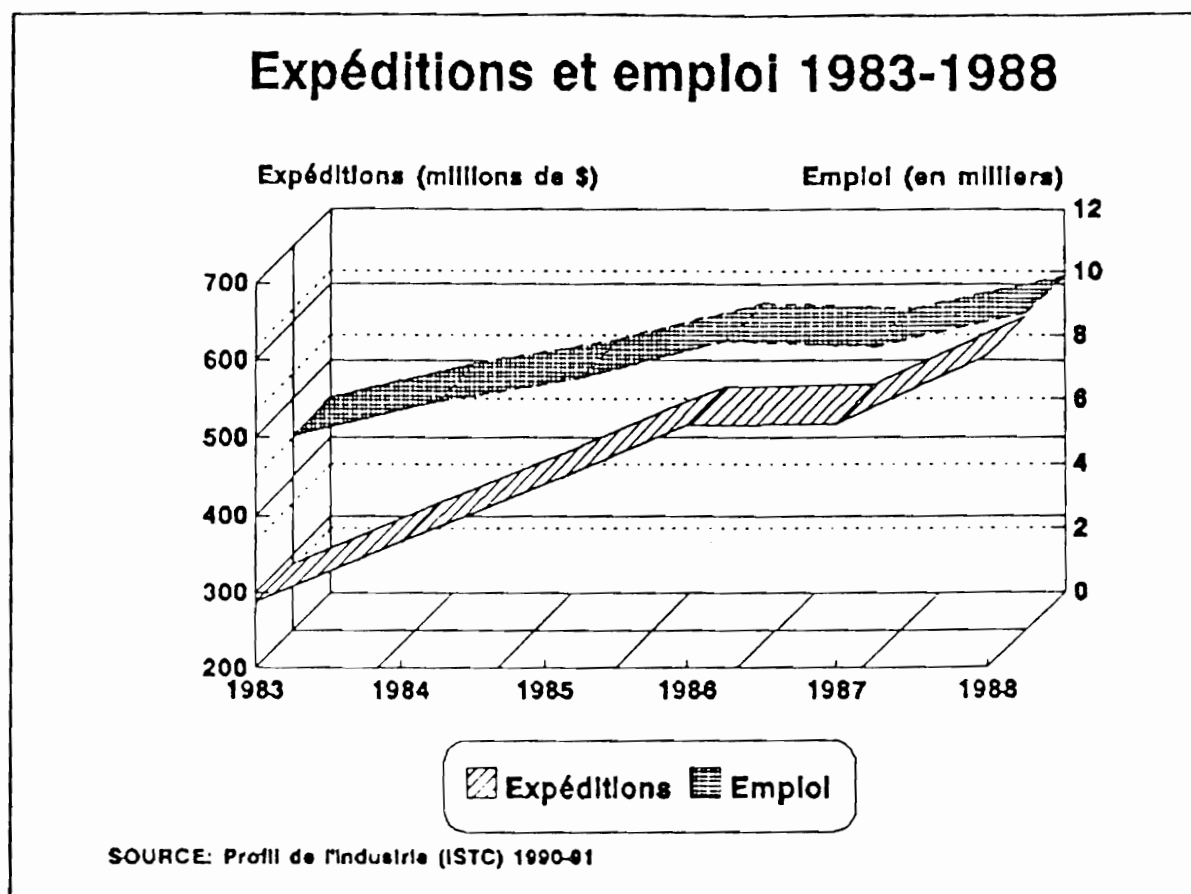
Les principales gammes de produits sont les enseignes électriques et au néon, les enseignes non électriques, les kiosques d'exposition, les étalages de publicité et les panneaux d'affichage. Le graphique 1 illustre la diversité de l'industrie. Les clients de l'industrie viennent de tous les secteurs, que ce soit des établissements publics ou des commerces de détail, ou de service.

GRAPHIQUE 1



En 1988, l'industrie canadienne des enseignes comptait environ 670 établissements de fabrication et quelques 10 000 travailleurs, et faisait état d'expéditions d'une valeur globale de plus de 600 millions de dollars (graphique 2).

GRAPHIQUE 2



L'industrie des enseignes emploie une main-d'oeuvre spécialisée et non-spécialisée. Elle se caractérise par un grand nombre de petits établissements (les entreprises de moins de 20 employés représentent près de 80 % des entreprises canadiennes). À l'échelle nationale, l'Ontario domine l'industrie, puisque 44 % des établissements et 54 % des emplois s'y trouvent. Pour sa part, le Québec compte pour 23 % des emplois, tandis que la région des Prairies, la Colombie-Britannique et la région de l'Atlantique comptent pour 12 %, 7 % et 4 % des emplois respectivement.

Le contrôle de l'industrie des enseignes est essentiellement canadien. Plus de 97 % des établissements sont de propriété canadienne. La part des emplois de ces établissements est de 84 %.

Rendement

Au cours des années 70 et 80, les conditions du marché favorisaient la construction de nouveaux établissements dans les secteurs privé et public et stimulaient les dépenses des consommateurs à tous les niveaux du commerce de détail et de service. Cette situation a fait prospérer l'industrie des enseignes. Le taux de croissance annuel moyen de 1983 à 1988 a été de 16 % en ce qui concerne les expéditions et de 10 % au chapitre de l'emploi.

Partout dans le monde, l'industrie écoule la plus grande partie de ses produits sur les marchés locaux. Par contre, certains petits producteurs canadiens ont connu du succès sur le marché américain avec des produits spécialisés de qualité élevée. Pour la plupart, les fabricants canadiens d'enseignes qui se sont taillé des créneaux spécialisés, comme par exemple les enseignes lumineuses rétro-éclairées, bénéficient d'une excellente réputation sur les marchés internationaux pour l'originalité et la qualité de leurs produits.

Perspectives économiques

À moyen terme, la demande globale d'enseignes au Canada devrait continuer de refléter les conditions économiques générales. Les statistiques sur le commerce pour les trois dernières années (1989-1991) indiquent que les importations ont augmenté de 12 %, tandis que les exportations ont diminué de 45 %. Le facteur de la concurrence revêt une importance accrue lorsqu'il influence l'attribution de «contrats nationaux». Les économies d'échelle jouent alors un rôle primordial.

Le marché nord-américain devient de plus en plus intégré. Il continuera d'offrir des possibilités d'expansion et de développement au secteur canadien de la fabrication d'enseignes. Afin d'exploiter avec succès les possibilités du marché, les fabricants d'enseignes du Canada devront utiliser efficacement des équipements qui permettent des économies de temps et de main-d'oeuvre en vue d'améliorer la qualité des produits et la productivité.

Comme la plupart des innovations technologiques proviendront encore de l'application de méthodes élaborées dans d'autres industries et ensuite adaptées et transférées à celui des enseignes, il faut absolument que la main-d'oeuvre soit bien formée pour qu'elle puisse exploiter efficacement les innovations technologiques.

3) PRÉOCCUPATIONS ET DÉFIS

Cette section donne un bref aperçu des préoccupations et défis qui se sont dégagés des entrevues initiales. Cet aperçu n'est pas exhaustif; il vise plutôt à susciter un consensus chez les membres du comité directeur quant à l'orientation générale d'une étude sur les ressources humaines.

Le thème qui revient constamment est le changement rapide et son incidence sur tous les secteurs de l'industrie, soit les équipements, les matériaux et les méthodes de fabrication. Comme on l'a souvent entendu, «on ne fabrique plus les enseignes comme avant...». On note une évolution, suscitée par les changements qui se produisent dans l'industrie, tant sur le plan du genre de travailleurs requis que sur celui des compétences nécessaires. De plus, l'industrie de la fabrication d'enseignes, comme tous les autres secteurs d'activité au Canada, doit composer avec une main-d'oeuvre dont les intérêts, les compétences et la répartition démographique évoluent.

Technologie

Au cours des quinze dernières années, l'industrie de la fabrication d'enseignes a connu une révolution technologique sur le plan des équipements (CAD/CAM, transfert à chaud, soudage par points, innovations électroniques, lettrage informatisé et peinture automatisée) et des matériaux (vinyle, *flex*). La recherche d'une qualité et d'une productivité accrues ont favorisé l'avènement de ces nouvelles techniques et de ces nouveaux matériaux, grâce auxquels on peut réaliser des économies de temps et d'effectifs. Bien qu'on prévoit généralement l'avènement d'équipements encore plus rapides et plus performants, certains représentants de l'industrie s'inquiètent de ce que les nouveaux équipements et matériaux ne soient pas utilisés ou exploités assez rapidement dans l'ensemble de l'industrie. Étant donné les demandes croissantes des clients pour un service plus rapide et des produits de qualité supérieure, l'industrie pourrait être incapable de soutenir la concurrence, si on ne réussit pas à diffuser rapidement les nouvelles technologies à l'ensemble de l'industrie.

Là où les nouvelles technologies et les nouveaux matériaux sont utilisés, plusieurs s'inquiètent de l'écart possible entre le potentiel ou la capacité d'utilisation (utilisation optimale) de ces nouvelles technologies et l'utilisation réelle qui en est faite. De l'avis de certains représentants, le fabricant d'enseignes moyen exploiterait environ 30 % du potentiel offert par ces nouvelles technologies.

Selon certains représentants, l'industrie gagnerait à ce qu'on entreprenne des projets ou des initiatives de recherche et de développement en vue de relever avec succès les défis qui s'annoncent. Il serait utile, par exemple, de se pencher sur la façon d'intégrer

efficacement diverses composantes d'équipement, lorsqu'il existe une source unique d'alimentation (système informatisé).

Compétences

Les besoins de l'industrie en matière de compétences ont beaucoup changé au cours des dernières années, principalement en raison des progrès technologiques et des exigences des clients. Il y aura toujours une place pour les méthodes traditionnelles de fabrication d'enseignes, mais l'existence et l'utilisation d'équipements axés sur l'ordinateur joue actuellement un rôle important qui le deviendra encore plus dans les prochaines années.

Comme l'industrie de la fabrication d'enseignes s'automatise de plus en plus, tous ceux qui en font partie devront s'adapter: les travailleurs de métier devront comprendre l'informatisation et être en mesure de la mettre à profit; les travailleurs des domaines du génie et de la conception devront prévoir et intégrer aux systèmes de production des composantes et des méthodes «intelligentes» de fabrication.

Certains représentants de l'industrie ont signalé qu'en général, la main-d'oeuvre ne possède pas les compétences de base (surtout la connaissance des systèmes et des notions informatiques) qu'il lui faut pour pouvoir exploiter au maximum les nouvelles technologies. Certains croient que l'absence de ces compétences entrave la diffusion et la mise en place de nouvelles méthodes de fabrication. Ainsi, il semble exister un besoin immédiat de rehausser le niveau de compétence des travailleurs pour qu'il corresponde aux exigences des nouvelles technologies. Les représentants jugent que l'industrie a surtout besoin de travailleurs spécialisés, et que ce besoin s'accroîtra.

Par le passé, on s'appuyait sur les connaissances de l'industrie et sur les aptitudes artistiques pour embaucher des travailleurs. On s'inquiète maintenant des difficultés rencontrées pour recruter des personnes possédant des compétences de base en travail manuel, en arts, en génie et en informatique. On s'inquiète aussi de pénuries possibles chez les souffleurs de verre, les ferblantiers et les dessinateurs de patrons. Il n'est pas aisé non plus d'obtenir des services d'installation fiables et efficaces. Ces inquiétudes sont alimentées par le fait que ces compétences sont stratégiques et essentielles à la survie de l'industrie.

Formation

Certains représentants se demandent si l'approche typique de l'industrie, qui consiste à former les travailleurs en milieu de travail pour satisfaire ses besoins, lui permettra de satisfaire ses besoins de compétence futurs, compte tenu de l'évolution rapide de la technologie.

Certains représentants de l'industrie mettent en doute l'efficacité de la formation offerte par les fournisseurs d'équipement (ils l'estiment trop rudimentaire), tandis que selon d'autres, bien qu'il existe des programmes sur l'écriture d'enseignes, il devrait aussi en avoir sur la fabrication d'enseignes. Selon l'évaluation générale, la formation offerte n'est pas à la hauteur des exigences et des besoins actuels et futurs de l'industrie.

On croit généralement que la formation peut être améliorée et que cette amélioration est nécessaire, notamment en ce qui touche les règles de sécurité (pour les travailleurs actuels et les étudiants), les principes de gestion et le «sens des affaires» (comptabilité, fixation des prix - pour les propriétaires ou gérants de petits commerces) et les services d'installation.

Généralités

Selon plusieurs, la philosophie de l'industrie est en train de changer. Les entreprises ont de plus en plus tendance à se spécialiser (comme c'est le cas en Europe) et à profiter de l'expertise des autres, plutôt que de tout faire soi-même (autosuffisance).

La plupart des représentants de l'industrie se disent préoccupés par la tendance vers l'adoption, par certaines municipalités, de règlements de plus en plus sévères en matière d'affichage, limitant le nombre, la taille et le contenu des enseignes.

Certains représentants croient que la main-d'oeuvre vieillit et que les jeunes ne sont pas attirés par cette industrie.

Par ailleurs, certains représentants sont d'avis que les questions liées à l'environnement devraient être examinées sérieusement, étant donné le genre de matériaux et de produits utilisés (jusqu'à 30 % de perte par rouleau de vinyle).

Le programme de reconnaissance professionnelle pour les opérateurs de camion-grue de l'Ontario a été cité à titre d'initiative valable pour améliorer l'image de l'industrie et témoigne du niveau de professionnalisme qu'on peut y retrouver. Cette initiative devrait servir d'exemple à tous les secteurs de l'industrie.

En s'attaquant collectivement à certains des défis et des préoccupations soulevés, l'industrie jetterait les bases d'une démarche visant à améliorer la qualité des produits et la productivité de l'industrie en vue de soutenir la concurrence sur les marchés intérieur et international. Le succès de cette démarche dépendra de la capacité de l'industrie de s'adapter aux progrès technologiques, tout en restant à l'écoute des besoins de la collectivité, d'améliorer le niveau de compétence technique de sa main-d'oeuvre et d'attirer des travailleurs ayant les compétences appropriées.

ANNEXE 3

**Lettre adressée au
Bureau régional du MÉQ**



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction régionale du
Saguenay—Lac-Saint-Jean

Le 9 avril 1991

Monsieur Nelson Nadeau
Direction générale de la
formation professionnelle
50, rue St-Jean
QUÉBEC (Québec)
G1R 1N6

Monsieur,

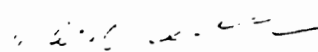
Je vous transmets une demande d'autorisation que nous
a transmis la commission scolaire De La Jonquière en cintreur de
verre au néon (souffleur de verre).

Ce projet de programme nous semble, selon le document
présenté, justifié, compte tenu des besoins spécifiques dans le
domaine. L'expérience acquise par cette commission scolaire
leur permettrait de dispenser une formation dans le cadre d'un
programme de base en formation professionnelle dès
septembre 1991.

Est-ce que nous pourrions accorder une autorisation
pour septembre 1991? Si cela n'est pas possible, quel est le
calendrier d'étude pour ce projet?

Espérant pouvoir transmettre une réponse dans les
meilleurs délais à cette commission scolaire, je vous prie de
croire en mes meilleurs sentiments.

Le responsable de la
formation professionnelle


Mario Jean

MJ/dg